

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

2 crédits	20.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Declercq Frédéric ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Tournai
Thèmes abordés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Révision et étude d'un certain nombre de notions grammaticales permettant d'améliorer la compréhension et l'analyse de textes 2. Etude du lexique nécessaire à la compréhension de textes spécialisés 3. Analyse de textes 4. Traduction d'énoncés simples du français vers l'anglais
Acquis d'apprentissage	<p>AA spécifiques : A l'issue de l'activité, l'étudiant-e sera capable</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'utiliser les règles grammaticales les plus importantes qui lui permettront de comprendre. • de se familiariser avec des textes à vocation architecturale. Le vocabulaire extrait d'articles ou de textes à vocation architecturale, ainsi que l'analyse de ces textes permettront à l'étudiant d'aborder des textes non étudiés. <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • de traduire des énoncés simples du français vers l'anglais en appliquant les règles de grammaire étudiées et le vocabulaire abordé dans les thèmes. <p>Contribution au référentiel AA : Exprimer une démarche architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit les fondements de ses (ou d'une) idée(s) <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen écrit + Évaluation permanente (entre 20 et 40 % de la note finale). <p>L'évaluation permanente : - présence régulière au cours (au moins 80 %) ; prise des présences - participation active aux cours (exercices, préparations, tests, etc.)</p> <p>La note obtenue pour l'évaluation permanente en première session sera reportée en deuxième session pour les étudiants qui représentent l'examen. Pondération en deuxième session : entre 20 et 40 % de la note finale.</p> <p>Pour les étudiants qui sont dans l'impossibilité de suivre les cours régulièrement (pour raison médicale documentée ou conflit d'horaire), le dossier d'exercices doit être remis conformément aux directives. L'évaluation permanente sera, dans ce cas, basée sur le dossier d'exercices.</p> <p>Tous les travaux doivent être réalisés exclusivement par l'étudiant. L'utilisation des outils électroniques doit se limiter à la consultation des dictionnaires, des encyclopédies et des grammaires. Les traductions automatiques ne sont pas autorisées.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • cours théoriques • séances d'exercices • analyses de textes
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • analyse de textes • vocabulaire • les temps • les auxiliaires • le passif • la phrase interrogative • la phrase relative

Ressources en ligne	Le syllabus et la grammaire sont disponibles sur Moodle, de même que les textes, le vocabulaire et les mises à jour des travaux à faire à domicile (devoirs et leçons).
Bibliographie	Documents issus de différentes publications et d'Internet
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/TRN	ARCT1BA	2		